



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

D A F P I C
*formation professionnelle
initiale et continue*

**Mission de Lutte
contre le Décrochage
Scolaire**

Ajaccio, le 29 mai 2013

Le Recteur de l'académie de Corse

**à Messieurs les Directeurs Académiques
des Services de l'Éducation nationale.**

**Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements,
Mesdames et Messieurs les Conseillers techniques.**

Mesdames et Messieurs les I.E.N.-I.O. et I.E.N.E.T.

Mesdames et Messieurs, les Directeurs de C.I.O.

**Mesdames les correspondantes territoriales du D.A.R.E./M.L.D.S.
s/c de Ms. les D.A.S.E.N.**

Mesdames et Messieurs les enseignants de la M.L.D.S.

**Mesdames et Messieurs les personnes ressource D.A.R.E./M.L.D.S.
des établissements scolaires
s/c de Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements.**

Dossier suivi par
Paul FELICI

Réf: PF / PF /...../2013

Téléphone
04 95 71 30 13

Télécopie
04 95 71 73 88

E-Mail
paul.felici@ac-corse.f
mgi@ac-corse.fr

40, avenue Noël Franchini
20090 AJACCO

Objet : mise en œuvre des opérations relatives au D.A.R.E./M.L.D.S.

Réf :

- Circulaire « Mission générale d'insertion », n° 2012-039 du 8-3-2012.
- Recommandation du conseil du 28 juin 2011 concernant les politiques de réduction de l'abandon scolaire. Journal officiel de l'union Européenne du 1/7/2011 : Europe 2020.
- Circulaire d'orientation et de préparation de la rentrée 2013 n° 2013-060 du 10-04-2013.
- Circulaire Réseaux Formation Qualification Emploi (FOQUALE) n° 2013-035 du 29-3-2013.

L'action académique de la M.G.I., aujourd'hui intitulée Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (M.L.D.S.) est, dans l'académie, soutenue fortement par le F.S.E. au titre du projet D.A.R.E. (dispositif académique pour la réussite des élèves).

Ce soutien est entré dans sa dernière année de réalisation et, actuellement, sont examinés les conditions de l'ouverture de cette mission au bénéfice de la prochaine programmation 2014/2020.

Par ailleurs, la circulaire FOQUALE, citée en référence, fait allusion, concernant la M.L.D.S., au renforcement de son action préventive des ruptures anticipées : le projet F.S.E. en cours anticipait cette orientation puisqu'un important volet S.E.D. (soutien des élèves en difficulté) et la territorialisation de l'action d'animation y sont développés à ce titre.

Au cours de cette année transitoire, les modalités particulières prévues dans le projet D.A.R.E./M.L.D.S. seront mobilisées au mieux des possibilités, plus particulièrement pour :



- le repérage, la vérification des situations et la prise en charge des jeunes sans solutions avérée de poursuite d'études : je souhaite que ces opérations soient conduites en fin d'année scolaire afin que les familles se voient proposer une prise en charge, même temporaire, dès la rentrée. Les vérifications et entretiens seront repris en septembre pour l'ensemble des élèves.
- le programme d'actions du D.A.R.E. est élaboré à partir des projets établis avant la fin de l'année scolaire :
 - pour les sortants en prévision des élèves pressentis.
 - pour les actions de prévention en faveur des élèves repérés.

Des moyens seront aussi réservés pour répondre à des besoins qui se découvriront en cours d'année.

Concernant la prévention, je souhaite que soient soutenues des actions de sensibilisation des élèves aux questions liées à l'emploi, par exemple en la forme de stages plus nombreux, d'interventions d'acteurs économiques ou encore d'initiation à la vie économique.

L'animation sera renforcée aux plans de la territorialisation, de la participation active aux orientations de la circulaire focale et de la coopération avec les coordonnateurs des plates-formes, pour favoriser le retour dans l'Éducation nationale de jeunes décrocheurs désireux de reprendre un cursus en formation initiale. Notamment, une intégration dans une action de la M.L.D.S. ou un soutien transitoire lors d'une reprise de formation peuvent leur être proposés par les correspondants territoriaux. Les personnes ressources, référents de chaque établissement, continueront à être réunies par bassin et à assumer leur rôle d'interlocuteur privilégié auprès du Chef d'établissement et du correspondant territorial dans la mission de lutte contre le décrochage scolaire.

La préparation du soutien par le F.S.E. du D.A.R.E./M.L.D.S., dans le cadre de la prochaine programmation, devra intégrer une amélioration significative de l'identification des besoins pour une réactivité accrue. Cela concerne le repérage des élèves en difficulté, pour des activités préventives, et les sortants, pour une prise en charge immédiate.

Je demande à chaque acteur concerné d'élaborer une proposition allant dans cette direction.

La circulaire FOQUALE confirme, précise et renforce le rôle de l'Éducation nationale dans la lutte contre le décrochage scolaire qui s'inscrit dans l'objectif global de réduction de l'abandon scolaire précoce, pour aider à l'insertion et à la poursuite de la formation tout au long de la vie.

J'attends que l'organisation et les mesures mises en œuvre au titre du D.A.R.E./M.L.D.S. exercent une fonction éminente dans ce dispositif.

Je sais pouvoir compter sur votre collaboration active et je vous en remercie par avance.

Pièces jointes :

Annexes techniques (4).

Organisation.

Opérations et calendrier.

Typologie.

Correspondants



Le Recteur

Michel Barat

Michel Barat.